

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DE FONDS

Je soussigné : Maître Charlotte RICHER, Notaire associée à DEAUVILLE (14800), 170 avenue de la République agissant en qualité de Notaire chargée de la constitution de la SAS 2LCS,

CERTIFIE et ATTESTE que je suis dépositaire de la somme de CINQ MILLE SIX CENTS EUROS (5 600,00 EUR) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire en vue de la constitution d'une société devant présenter les caractéristiques suivantes :

- forme sociale : société par actions simplifiée,
- dénomination : 2LCS,
- siège social : 199 impasse de la Martelle 27500 CORNEVILLE SUR RISLE,
- capital social : 20 100,00 EUR,
- objet social :

- La prise de participation, par tous moyens, la détention, la gestion, l'acquisition, la cession et l'arbitrage de tous titres, actions ou parts sociales, dans toutes sociétés ou entités juridiques, constituées ou à constituer, quels que soient leur forme, leur objet ou leur secteur d'activité ;

- La définition et la mise en œuvre, directement ou indirectement, de la politique générale du groupe constitué par ses filiales et participations, ainsi que, le cas échéant, l'animation, la coordination, le contrôle et l'orientation stratégique de ces entités ;

- La réalisation, lorsque les circonstances le permettent, de toutes prestations de services, de conseils, d'assistance et d'études au profit de ses filiales, participations ou de toutes autres sociétés, notamment dans les domaines administratif, financier, comptable, juridique, commercial, stratégique, informatique, technique, de gestion et de management ;

- La gestion, l'optimisation et, le cas échéant, la centralisation de la trésorerie du groupe, ainsi que l'octroi de prêts, avances, garanties ou cautions au profit de ses filiales ou participations, dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

CONSTATE la réalité des souscriptions ainsi que la concordance entre les versements et les sommes indiqués sur la liste des souscripteurs annexée au présent certificat.

Fait à DEAUVILLE le 12 février 2026

